

Le contrat d'apprentissage

Pourquoi recruter des apprentis avec le GRETA-CFA du
Maine ?



L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) ou en organisme de formation et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a conclu son contrat.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier d'une durée* de 1 à 3 ans (avec une période d'essai de 45 jours en entreprise) qui donne à l'apprenti le statut de jeune salarié et qui associe une formation dispensée dans un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) et dans une entreprise.

Formalités

Avant le début de l'exécution du contrat d'apprentissage ou, **au plus tard, dans les 5 jours ouvrables** qui suivent celui-ci, l'employeur transmet à son opérateur de compétences (OPCO) le contrat d'apprentissage accompagné de la convention de formation et le cas échéant de la convention d'aménagement de durée. Les transmissions peuvent se faire par voie dématérialisée.

Un formulaire type Cerfa N°10103*09



BON À SAVOIR

Prolongation des aides à l'apprentissage jusqu'à juin 2022.
Elle est due pour la première année d'exécution du contrat.



Pour les personnes en situation de handicap, consulter les aides de l'AGEFIP www.agefiph.fr

Pas de limite d'âge lorsque le contrat est conclu par une personne reconnue travailleur handicapé.

Exonération d'une grande partie des charges sociales

Aide de 8 000€ pour un apprenti majeur.

Les aides à destination des employeurs

Aide de 5 000€ pour un apprenti mineur.

Public

Public éligible au contrat d'apprentissage.
Jeunes de 16 à 29 ans révolus.

Niveau d'entrée

Niveau III (CAP, BEP).

Modalités pédagogiques

- Atelier spécialisé
- Salle de cours – CDI.
- Alternance en entreprise.
- Livret d'apprentissage CFA/Entreprise.
- Visite des formateurs en entreprise.
- Individualisation de la formation.

Modalités d'évaluation

- Positionnement à l'entrée en formation Evaluation sommative et formative toute au long de l'année.
- Le CAP est validé par des épreuves en cours de formation.
- Le BAC PRO est validé par des épreuves en cours de formation et des épreuves ponctuelle en fin de terminale.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Accompagnement individuel possible par notre référente handicap.

Délais d'accès

Dossier de pré-inscription et promesse d'embauche visé par l'établissement d'accueil Inscription définitive après accord de prise en charge financière auprès du GRETA-CFA du Maine.

Pour toute embauche

Une déclaration préalable à l'embauche avant que le jeune commence (que ce soit en entreprise ou en CFA) doit être réalisée par l'employeur.

Les employeurs peuvent s'engager sur date de conclusion de contrat dès aujourd'hui avec une prise d'effet au 1^{er} Septembre par exemple.

Coût

Selon la réglementation en vigueur suite à l'arrêté du 29 décembre 2020 fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage.

Durée

Formation en CAP 420 heures en centre sur un an (soit 12 semaines).

Formation en BAC PRO 700 Heures en centre sur un an (soit 20 semaines).

Le reste du temps se déroule en entreprise.

Rémunération de l'apprenti

Salaire d'un apprenti en 2021	Moins de 18 ans		18 à 20 ans		21 à 25 ans	
	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut
1ère année d'alternance	27% SMIC	419,74€	43% SMIC	668,47 €	53% SMIC	823,93 €
2ème année d'alternance	39% SMIC	606,29 €	51% SMIC	792,84 €	61% SMIC	948,29€
3ème année d'alternance	55% SMIC	855,02 €	67% SMIC	1 041,57€	78% SMIC	1 212,57 €
Salaire d'un apprenti en 2021	26 ans et plus					
	Base de calcul	Montant brut				
	100% SMIC	1 554, 28€				

Droits de l'apprenti

> Statut identique à celui des autres salariés : congés payés, couverture sociale, etc.

Plus d'informations > Portail de l'alternance

Pour tout connaître sur le contrat d'apprentissage :

- Connectez-vous sur le site du Ministère du Travail dédié à l'alternance : Aides et modalités du contrat d'apprentissage :
 - Simulateur d'aides et de rémunération.
 - Rédaction du contrat en ligne.

Vous trouverez également des informations sur cette formation :

> <http://www.onisep.fr>

www.alternance.emploi.gouv.fr

GRETA-CFA du Maine,

28 Rue des Grandes Courbes, 72000 LE MANS.

Pour les questions liées à la formation contactez le Lycée Professionnel MARECHAL LECLERC DE HAUTECLOCQUE

• M DASSE LAURENT

Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques
Tél : 02-43-38-13-51

Mail : ddfpt.0720013y@ac-nantes.fr

Rue du grand douai-72500 Montval sur loir

Pour le suivi administratif au sein du GRETA-CFA du Maine vous pouvez contacter :

• Mme Stéphanie GUIGNARD

Assistante Formation Apprentissage

Tél : 02 43 84 92 00

Mail : stephanie.guignard@ac-nantes.fr